COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
Vals d'Aix et Isable

DE2026_1709_11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 24
Pouvoirs : 4
Votants : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

Le dix-sept septembre deux mille vingt-six, à 20 heures 00,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de GOFFOZ Alain (CCVAI), en session ordinaire.
Date de convocation : 10 septembre 2026

PRESENTS :
BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) LAFAURIE Lucie (CCVAI) MARIN Justine (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) FOREST Jean-Michel (CCVAI) SIMON Guy (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI) LAVAL Benoït (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) VAGINAY Ludovic (CCVAI) FIZET Marie (CCVAI)

ABSENTS :
DALLERY Bernadette (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :
PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par GOFFOZ Alain (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) représenté par LELEU Pascal (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) représentée par FOREST Jean-Michel (CCVAI) JUNET Yannick (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Location d'un local à la MSP de St Germain Laval à Mélanie GALLEY Orthophoniste

Date de transmission de l'acte: 21/09/2026
Date de reception de l'AR: 21/09/2026
042-244200614-DE2026_1709_11-DE
AGEDI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L52111-10,

- le Président expose aux membres de l'assemblée que Madame Mélaine GALLEY orthophoniste, souhaite louer un local dans la Maison de Santé Pluridisciplinaire de SAINT GERMAIN LAVAL.
- GALLEY désire prendre possession du local à partir du 1er octobre 2026.
- local, se compose :
- bureau à usage privatif de 36m2
- que d'espaces communes entre occupants de ce niveau à savoir des sanitaires d'une surface de 2,85 m2 et d'une salle d'attente d'une surface de 17,30 m2 à répartir entre les 3 locataires occupants ce niveau

Le loyer mensuel est de 10,20€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

ARTICLE 1 : APPROUVE la location du local à Madame GALLEY

ARTICLE 2 : PRECISE que le bail sera établi à partir du 1er octobre 2026 pour une durée de 6 ans

- **2 :DONNE MANDAT**au Président pour signer tous les documents nécessaires

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 17/09/2026

Le Président,
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALS D'AIX ET ISABLE LOIRE

Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 21 09 26
et de la publication le : 21 09 26
Le Président,

Date de transmission de l'acte: 21/09/2026
Date de reception de l'AR: 21/09/2026
042-244200614-DE2026_1709_11-DE
AGEDI